

**Phare — Programme Agriculture**

(96/C 296/11)

Le 28. 11. 1995, la Commission a adopté le programme agriculture 1996 pour la Bulgarie dans le cadre du programme Phare.

Les Communautés européennes participeront à ce programme à concurrence de 5 000 000 d'écus maximum sur la ligne budgétaire B7-6000, ce programme devant être totalement engagé au 31. 12. 1997.

Les principales composantes de ce programme sont les suivantes:

**Composante 1**

Assistance technique à la formation dans le domaine de la politique agricole 600 000 écus

Conseil et formation des fonctionnaires du ministère bulgare et d'autres responsables des politiques de base pour la réforme agricole et l'intégration européenne.

Pouvoir adjudicateur: Phare PMU in Ministry of Agriculture and Food Industry, 55 Christo Botov Blv., BG-1000 Sofia, tél. (359-2) 981 61 63/981 69 55/88 51 98; télécopieur (359-2) 54 32 62.

**Composante 2**

Assistance technique à l'harmonisation du cadre législatif et réglementaire du contrôle de qualité 2 000 000 d'écus

Une assistance technique sera fournie pour un alignement progressif du National Veterinary Service, National Service for Plant Protection, Quarantine and Agrochemicals, National Inspection Laboratories for Grain and Grain Forages et Field Testing and Seed Control aux normes de l'UE.

Pouvoir adjudicateur: Phare PMU in Ministry of Agriculture and Food Industry, 55 Christo Botov Blv., BG-1000 Sofia, tél. (359-2) 981 61 63/981 69 55/88 51 98; télécopieur (359-2) 54 32 62.

**Composante 3**

Assistance technique au développement/renforcement institutionnel 1 800 000 écus

Assistance technique à la mise en place au niveau national du système d'information sur le territoire piloté en 1995; poursuite du renforcement du National Advisory Service; et développement de l'information sur le marché et autres systèmes d'assistance pour aider le marché privé de l'agriculture à produire de manière plus efficace, développer les réseaux de commercialisation et à répondre aux normes de qualité à l'exportation.

Pouvoir adjudicateur: Phare PMU in Ministry of Agriculture and Food Industry, 55 Christo Botov Blv., BG-1000 Sofia, tél. (359-2) 981 61 63/981 69 55/88 51 98; télécopieur (359-2) 54 32 62.

**Composante 4**

Mise en application du programme 600 000 écus

Assistance technique et soutien au MAFI pour la mise en application du programme conformément aux objectifs et aux procédures de la Commission.

Pouvoir adjudicateur: Phare PMU in Ministry of Agriculture and Food Industry, 55 Christo Botov Blv., BG-1000 Sofia, tél. (359-2) 981 61 63/981 69 55/88 51 98; télécopieur (359-2) 54 32 62.

De plus amples renseignements concernant ce programme peuvent être obtenus des 3 manières suivantes: sur Internet, service Phare, à l'adresse suivante

<http://europa.eu.int/en/comm/dg1a/phare.html>

(ce service effectuera une mise à jour régulière des informations concernant le programme); directement auprès des autorités chargées de l'exécution ou, pour les non-utilisateurs d'Internet, sur demande auprès de l'unité d'information DGIA - Phare, qui peut être jointe par télécopieur au (32-2) 299 17 77.

Aucune manifestation d'intérêt ne doit être préparée à ce stade. Des avis préalables de marché seront publiés sur le service Internet Phare à l'adresse suivante:

<http://europa.eu.int/en/comm/dg1a/phare.html>

Les informations seront également disponibles auprès des Euro Info Centres.

Conformément au règlement applicable aux marchés Phare, seule une partie de ce programme sera mise en adjudication par procédure restreinte.